

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024 : L'ART CONTEMPORAIN EST AUSSI UN ENJEU !

Communiqué du 26 juin 2024



En tant que fédération réunissant 30 organisations et réseaux des arts visuels, le CIPAC représente la diversité de l'écosystème de l'art contemporain. En défendant les intérêts de ses membres, il soutient l'art contemporain - et tous celles et ceux qui le font, le produisent et le montrent, dans toute sa diversité et dans tous les territoires.

Le CIPAC accompagne les professionnelles et professionnels souvent précaires, et la multiplicité des métiers qui font la richesse de la création contemporaine de la scène française. Le CIPAC défend l'art contemporain aussi parce qu'il est une forme d'expression artistique mal comprise et qu'il est la cible de discours extrémistes.

Au moment où les professionnelles et professionnels de l'art contemporain sont rendus vulnérables du fait de la menace qui pèse sur l'art et la création qu'ils soutiennent, le CIPAC réaffirme les valeurs de diversité, d'ouverture, de démocratie, de solidarité, de défense des droits culturels, qui sont les fondements de sa fédération. Le CIPAC réaffirme son soutien aux professionnelles et professionnels des arts visuels, dont les artistes, qui travaillent au plus près des publics dans tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, et très largement auprès des publics empêchés et éloignés de l'offre culturelle. Ce travail quotidien des installatrices et installateurs, régisseuses et régisseurs, médiatrices et médiateurs, commissaires, critiques, galeristes est plus que nécessaire à un moment où pointent intolérance, censure et repli sur soi.

Si la liberté de création, de programmation et de diffusion reste un principe protégé par les lois de la République, il faut aussi que ses représentants donnent les moyens financiers de cette protection. Le CIPAC rappelle que le financement de la culture est, en très grande partie, entre les mains des élues et élus tant locaux que nationaux.

Malheureusement peu présente dans les programmes et les débats, la culture est pourtant un enjeu majeur des prochaines élections ; l'art contemporain l'est aussi :

- Le CIPAC appelle à voter pour pérenniser la diversité qui fait la vitalité de la création contemporaine.
- Le CIPAC appelle à voter pour offrir au public la richesse de l'art contemporain dans le respect des droits culturels.
- Le CIPAC appelle à voter pour assurer la liberté de création, de programmation et de diffusion de l'art contemporain.

CIPAC

Fédération des professionnels de l'art contemporain

Organisation professionnelle nationale représentant les diffuseurs des arts visuels au sein du CNPAV, du CNESERAC, à l'AFDAS, au Conseil d'administration de la 2S2A, interlocuteur des pouvoirs publics à l'Assemblée nationale, au Sénat et auprès des ministères de la Culture, du Travail, des Finances et de la Santé, le CIPAC est un des acteurs majeurs de la connaissance et de la structuration du secteur des arts visuels.



Les 30 organisations professionnelles membres de la Fédération

ACB – art contemporain en Bretagne
ADRA – association de développement et de recherche sur les artothèques
AFROA – association française des régisseurs d'œuvres d'art
AICA FRANCE – section française de l'association internationale des critiques d'art
AIR DE MIDI – réseau art contemporain en Occitanie
ANDÉA – association nationale des écoles supérieures d'art
ANÉAT – association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs
APPÉA – association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art
ARTS EN RÉSIDENCE – réseau national
ASTRE – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine
BEAR – bibliothèques d'écoles d'art en réseau
BLA! – association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain
BOTOX(S) – réseau d'art contemporain Alpes et Riviera
CEA – association française des commissaires d'exposition
CPGA – comité professionnel des galeries d'art
DCA – association française de développement des centres d'art contemporain
DEVENIR ART – réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire
FFCR – fédération française des professionnels de la conservation-restauration
Fondation Francès
L'ŒUVRIÈRE - association d'installatrices et d'installateurs d'œuvres d'art
PAC – Provence art contemporain
PLAN D'EST – Pôle arts visuels Grand Est
PLATFORM – regroupement des fonds régionaux d'art contemporain
PÔLE ARTS VISUELS Pays de la Loire
RN13BIS – art contemporain en Normandie
Réseau DIAGONAL
Réseau DOCUMENTS D'ARTISTES
SEIZE MILLE – réseau art contemporain Bourgogne Franche-Comté
TRAM – réseau art contemporain Paris / Île-de-France
50°NORD-3°EST – pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires transfrontaliers



Contact
Sadie Fletcher
communication@cipac.net ; 01 44 79 10 85 ; 07 45 01 83 46